

fondée en 1861 par les frères Isaac et Emile Péreire), ainsi que celui de la SNCM. Dans le cadre de la privatisation de la CGM, il devenait urgent de conserver dans le giron public ce patrimoine maritime et de préférence au Havre, haut lieu de l'activité de la Transat et de ses paquebots (auxquels le grand public semble tant attaché). Le premier conseil d'administration de l'association a eu lieu le jour même, à Rouen pour des raisons logistiques.

C'est en 1985 que la CGM a entrepris de conserver ses archives qui couvrent près de 150 ans d'histoire maritime. Regroupées au Havre, elles occupent 4 000 m² de locaux au sein desquels œuvrent M. Jean-Paul Herbert qui, salarié chargé des relations extérieures et de la formation interne, s'est pris de passion pour l'histoire de la "maison"; et de nombreux retraités des Mesmar et de la Transat.

Aujourd'hui, il s'agit d'organiser sur une base professionnelle, le patrimoine ainsi réuni: fonds documentaire, muséologique (maquettes, vaisselle, affiches, etc.), iconographique (40 000 photos et 150 films) et marques déposées (French Line, Normandie, Ile-de-France, etc.). Ces marques judicieusement gérées, et l'on peut faire confiance en ce domaine au président Giully, peuvent générer d'intéressants revenus

(contrats de licences).

Le conseil d'administration de l'association est composé de membres fondateurs, la CGM et la SNCM, de personnalités qualifiées (conseil régional de Hte-Normandie, mairie du Havre, port autonome du Havre, ministère des Transports) et de "partenaires" prêts à participer à hauteur de 200 kF par an à la valorisation des archives.

Lancement de l'Association French Line

Jeudi 21, MM. Giully (jeune ex-p.-d.g. de la CGMF), Pontet (nouveau p.-d.g. de la même CGMF) et Rufenacht (président de la région Haute-Normandie et maire du Havre) lançaient officiellement l'association French Line dont la vocation est de valoriser le patrimoine maritime de la CGM et de ses "parents" les Messageries Maritimes et la Transat (elle-même l'héritière de la CGM, celle



Remise des lithographies reproduisant de peintures originales des paquebots de la Transat. La caisse locale du Crédit Agricole, à l'origine de cette initiative, les vend au prix de 200 F dans ses agences françaises et new-yorkaise. Interrogé sur sa motivation à s'occuper de l'Association French Line, son président répond : "Giully, le retour ... au quai de l'Oubli".